

COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



KATCHELEWA Shimbi K., 2011, *L'humanitaire. Un univers à réhabiliter*. Québec, les Presses de l'Université Laval, Nouvelle collection Nord-Sud, 180 p. (Véronique Gilbert)

Né de communications à des colloques et autres échanges interdisciplinaires (principalement à Yaoundé en 2004, puis à dans diverses sphères à Montréal et au Québec), l'ouvrage collectif *L'humanitaire. Un univers à réhabiliter* tente de rendre compte des défaillances de l'action humanitaire en s'arrêtant principalement sur les questions de droit, de morale et d'éthique qui y sont liées.

Malgré l'appel à la solidarité qui sert de fil conducteur, implicite ou explicite, à chaque article, ce concept n'y est jamais défini ou expliqué : selon l'auteur, il est librement associé à un sens moral, une responsabilité collective, une structure d'échange, une perspective humaniste, voire au communautarisme. S'il s'agit certes d'un noumène commun, fréquemment employé dans moult situations, ne serait-il pas d'autant plus important de définir ce qu'on entend par solidarité? De même, peut-on prendre pour acquise la nature unique ou même l'application universelle du principe de solidarité dans lequel les auteurs semblent mettre tant d'espoir?

Dans la première partie, « Devoir d'assistance : le rôle des législations et des pouvoirs en question » (p. 11-68), ce manque est d'autant plus surprenant que les articles bénéficient d'un cadre théorique étoffé et d'une revue de la littérature poussée, rédigés dans un style parfois lourd et faisant surtout référence aux auteurs classiques, de Thucydide à Nietzsche en passant par Kant, Hegel et Mill. Marcel Mauss y occupe aussi une place de choix, son célèbre *Essai sur le don* (1923-1924) étant étudié en comparaison avec les logiques utilitariste et humaniste de l'action humanitaire.

La seconde partie de l'ouvrage, intitulée « Intervention et réalités de terrain », semblait promettre des articles davantage ancrés dans la pratique. Si le chapitre consacré au Comité international de la Croix-Rouge (p. 71-82) est intéressant au niveau de la description des principes d'humanité, d'indépendance et de neutralité, ainsi que des orientations stratégiques de l'organisation, certains exemples concrets permettraient d'enrichir le texte et de maintenir l'intérêt du lecteur. À l'opposé, le chapitre suivant (p. 83-96) portant sur la prévention des conflits et la dénonciation du recours systématique à la force armée présente de nombreux exemples d'actions non-violentes mises en place par diverses instances de la société civile. Par contre, ces exemples, de même que des certaines mesures de prévention et de contrôle des conflits, sont énumérés en listes et tableaux, ce qui mène à un certain désengagement du lecteur : on aurait préféré moins d'exemples, mais mieux illustrés et plus étoffés, accompagnés d'une argumentation convaincante, peut-être à la manière d'une étude de cas plutôt que d'une série de points simplement inventoriés et couchés sur papier. Ce problème de mise en forme n'enlève toutefois rien à la qualité de ces suggestions d'actions pacifiques, ni à la nécessité de mettre de l'avant des mesures préventives aux conflits qui, comme les auteurs le remarquent, ne naissent pas spontanément et sont précédés de signes avant-coureurs qu'on ne saurait

ignorer, tels la propagande à caractère ethnique, une situation économique précaire et un faible respect des droits humains (p. 85), pour n'en nommer que quelques-uns.

Tensions omniprésentes tout au long de l'ouvrage, les dichotomies entre droit et devoir d'ingérence, entre justice et charité, entre pouvoir du donateur et dépendance du bénéficiaire, et entre buts avoués et inavoués de l'action humanitaire, sont plus évidentes dans l'article subséquent sur la pandémie du VIH/sida (p. 97-119), puis dans la troisième section, « Cadres africains d'intervention ». Ces derniers chapitres, contrairement au reste de l'ouvrage qui se lit davantage comme une histoire de la pensée politique et des relations internationales qu'une étude anthropologique, présentent des exemples plus concrets. Notamment, « Enjeux éthiques de l'action humanitaire en Afrique », de Michel Kouam (p. 159-168), offre le regard le plus anthropologique de tout l'ouvrage en discutant des formes de solidarité africaine comme l'*ebanga* chez les Ekondas en République démocratique du Congo, ou du *gacaca* au Rwanda. L'auteur suggère que ces pratiques locales sont antérieures à l'humanitaire que nous connaissons aujourd'hui et devraient être sources d'inspiration pour la création de réseaux de soutien et d'échanges, associés à la solidarité et donc au partage d'une humanité commune à l'échelle mondiale.

En somme, l'ouvrage effectue un excellent survol théorique du domaine de l'aide humanitaire. Il appelle à rejeter l'aide ponctuelle basée sur l'urgence et porteuse de relations de pouvoir dans lesquelles les récipiendaires se trouvent soumis au contrôle des donateurs. Les auteurs proposent la création et le maintien, en temps de crise comme en temps d'accalmie, de relations de partage et de confiance mutuelles qui favorisent le respect de la dignité humaine, principe fondamental de l'humanitaire. En ce sens, il semble que ce ne soit pas tant l'humanitaire qui soit à réhabiliter, que la politique à humaniser.

Référence

MAUSS M., 1923-1924, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives », *L'Année Sociologique*, seconde série, tome I.

Véronique Gilbert
School of Social and Political Science, Social Anthropology
University of Edinburgh, Edinburgh, Royaume-Uni